

Objectifs et approche d'investissement

BDL Convictions est un fonds Long Only actions européennes (UE + UK + Suisse + Norvège) investi dans des entreprises dont la capitalisation boursière ou le chiffre d'affaires est supérieur à 1 milliard d'euros. La performance du fonds s'appuie sur un processus de sélection des entreprises reposant sur une approche fondamentale et une recherche propriétaire. Le fonds reprend principalement les idées à l'achat du fonds BDL Rempart. BDL Convictions suit une approche "Best-Effort", l'intégralité de son portefeuille est noté ESG (prestataire externe + outil interne QIRA

Profil de risque et de rendement

NIVEAU DE RISQUE - SRI



Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 5 ans minimum

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

	1 an	3 ans	5 ans
Surperformance vs indice	-5.5%	-7.8%	-6.1%
Volatilité du fonds	14.0%	16.5%	20.0%
Volatilité de l'indice	11.3%	14.5%	17.6%
Ratio de Sharpe	0.33	0.45	0.38
Ratio de Sortino	0.45	0.59	0.45
Ratio de Calmar	0.39	0.31	0.18
Tracking Error	6.4%	6.9%	8.5%
Information ratio	0.73	1.07	0.89
Max. drawdown du fonds	-12.1%	-23.7%	-42.3%
Recouvrement (en jrs calendaires)	43	155	350

Contacts

Victorien de Gastines
Directeur du développement - Institutionnels
Victorien.degastines@bdlcm.com
06 83 35 67 95

Olivier Mariscal
Responsable commercial - CGPI
Olivier.mariscal@bdlcm.com
06 76 84 11 13

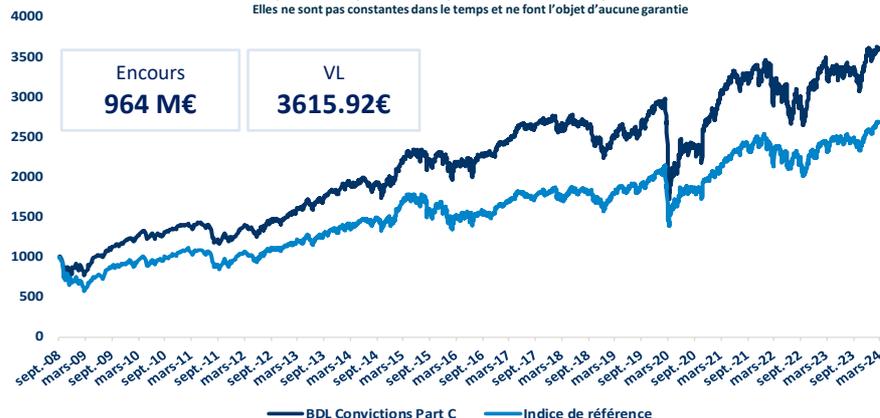
Commentaire de gestion

Au cours du mois de février, le fonds BDL Convictions affiche une performance de 0.6% contre un marché européen (SXXR) à 2.0%.

Concernant la performance du portefeuille, Saint Gobain (0.7%) est le principal contributeur positif. La publication des résultats 2023 valide notre thèse d'investissement avec un groupe qui peut désormais délivrer structurellement des marges supérieures à 10% malgré un marché de la construction neuve en Europe et aux USA sur des points bas. Plusieurs raisons à cela : la résilience de la rénovation sur ces marchés, la croissance structurelle dans la chimie de la construction, une sortie depuis 2019 des marchés où Saint-Gobain n'était pas leader et un renforcement hors Europe qui en font un leader sur le marché de la construction durable avec une génération de cash à 3.3 Md€ en 2023, un plus haut historique. Daimler truck (0.5%) a publié des résultats 2023 qui démontrent la transformation du groupe depuis son IPO avec une marge industrielle désormais à deux chiffres (10.1%) et une génération de cash proche de 3Md€. La guidance pour 2024 a également rassuré le marché avec des ventes attendues stables ou en hausse, une marge industrielle estimée entre 9.0% et 10.5%, et un flux de trésorerie en légère hausse, confirmant ainsi la résilience du business modèle de l'entreprise. Smurfit Kappa (+0.4%) a publié des résultats rassurants avec des volumes en légère hausse présageant de la fin du déstockage. De plus plusieurs annonces de hausses de prix des matières premières carton ont soutenu le titre avec un effet bénéfique pour Smurfit qui est intégré verticalement. La publication des résultats de Siemens (+0.4%) a été légèrement supérieure aux attentes avec une bonne génération de cash. Dans la lignée des résultats de Vinci, les résultats d'Eiffage (+0.3%) ont été conformes sur le compte de résultat et bien supérieurs sur la génération de cash à 2.3Md€ avec un carnet de commande en hausse de 30% donnant de la visibilité sur les années futures sur la partie infrastructure.

Du côté des détracteurs, Reckitt (-0.3%) a reporté des résultats annuels en dessous des attentes, notamment à cause d'une irrégularité commerciale au Moyen-Orient. Nous restons actionnaires car le marché sous-jacent reste solide avec un bon pricing power et peu de concurrence des marques distributeurs. La dette est maîtrisée, la société retourne le cash via un dividende et du rachat d'actions et la valorisation est devenue plus attractive. Equinor (-0.3%) a baissé lors de la publication de ses résultats annuels, sur l'annonce de retours aux actionnaires élevés en absolu (~25% de la capitalisation boursière sur 2 ans) mais inférieurs aux attentes du marché, combinée avec une augmentation des investissements de \$1Mds sur l'énergie renouvelable. Nous restons actionnaires car la profitabilité reste très forte à ces niveaux de prix du pétrole et du gaz, l'allocation du capital reste très favorable aux actionnaires, et la société devrait pouvoir rassurer sur ses investissements dans les renouvelables avec l'entrée de nouveaux partenaires dans les projets éoliens. JD Peet's (-0.2%) a reporté des résultats en ligne mais des perspectives un peu en dessous des attentes. Le prix du café étant encore au plus haut (combinaison Arabica et Robusta), JDEP continuer à monter les prix pour protéger son profit, ce qui empêche le rebond des volumes. Nous restons actionnaires car les fondamentaux de la société sont toujours solides : #2 du café et seul acteur « de taille » avec Nestlé, premiumisation de l'industrie (capsules aluminium en croissance de 10% en 2023). La valorisation est également très attractive.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie



Performances Calendaires



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	7.2%	14.4%	5.9%	12.3%	-15.1%	27.5%	-5.7%	21.6%	-6.9%	15.6%
Indice	7.2%	9.6%	1.7%	10.6%	-10.8%	26.8%	-2.0%	25.0%	-10.7%	15.8%

Performances Cumulées

	YTD	1 Mois	3 Mois	6 Mois	9 Mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	0.4%	0.6%	5.7%	7.7%	12.7%	4.7%	12.4%	23.8%	44.0%	86.2%	261.6%
Indice	3.5%	2.0%	7.4%	8.6%	10.7%	10.2%	15.1%	31.5%	50.1%	89.9%	168.9%

Performances Annualisées

	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	4.7%	6.0%	7.4%	7.6%	6.4%
Indice	10.2%	7.3%	9.6%	8.5%	6.6%

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus de BDL Convictions et au document d'informations clés pour l'investisseur disponible sur <https://www.bdlcm.com/convictions> avant de prendre toute décision finale d'investissement. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds

BDL CONVICTIONS – PART C

Caractéristiques du compartiment

Gérant : Hughes Beuzelin

Co-gérant : Bastien Bernus

Structure légale : FCP de droit français

Classification : Actions européennes

Indice de référence : STOXX 600 (dividendes réinvestis)

Devise de référence : EUR

Horizon de placement recommandé : supérieur à 5 ans

Éligibilité : PEA

Politique de dividendes : Accumulation

Enregistrement : France, Lux, Allemagne, Belgique, Suisse, Suède, Autriche, Espagne, Singapour

Code ISIN : FR0010651224

Code Bloomberg : BDLCONV FP

Informations administratives

Dépositaire : CACEIS Bank France

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de souscription/rachat : Avant 14:00 CET

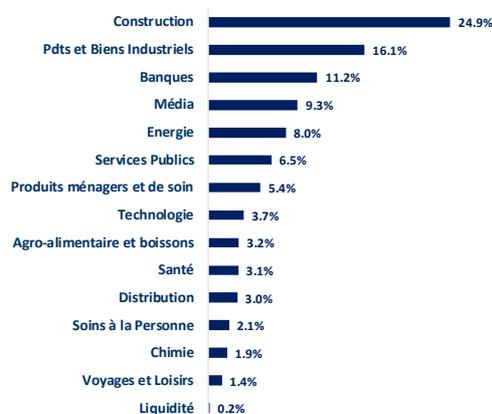
Frais de souscription : 2% Max

Frais de rachat : Néant

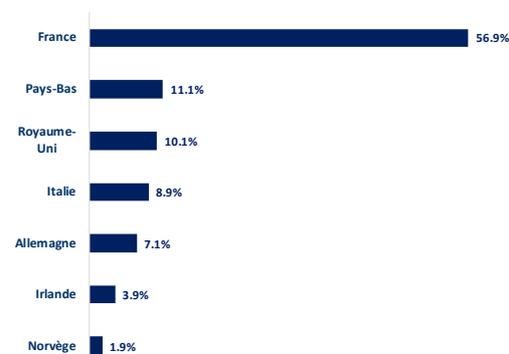
Frais de gestion : 2.00%

Frais de performance : 20% TTC au-delà du SXXR capitalisé avec High Water Mark

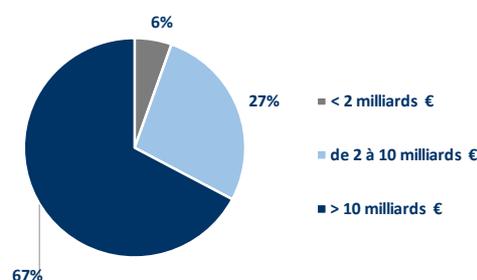
Exposition sectorielle



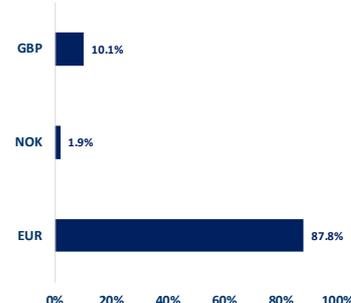
Exposition géographique



Répartition par capitalisation boursière de l'actif investi



Répartition par devise de l'actif investi



Top positions	Secteur GICS	Pays	Poids
VIVENDI SE	Services de Télécommunication	France	9.3%
SAINT GOBAIN	Industrie	France	8.8%
IEFFAGE	Industrie	France	8.2%
VINCI SA	Industrie	France	7.9%
REXEL SA	Industrie	France	4.7%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Nombre total de positions à l'achat	27	27	30	31
Top 5 des positions à l'achat	38.9%	29.9%	27.4%	25.7%
Top 10 des positions à l'achat	58.8%	51.6%	48.6%	46.0%
Exposition nette	99.8%	98.3%	96.6%	93.1%

Les 5 Principaux contributeurs

Les 5 principaux détracteurs

Sociétés	Contributions	Sociétés	Détracteurs
SAINT GOBAIN	0.7%	BNP PARIBAS	-0.4%
DAIMLER TRUCK HO	0.5%	ELIOR GROUP	-0.3%
SMURFIT KAPPA GR	0.4%	RECKITT BENCKISE	-0.3%
SIEMENS AG-REG	0.4%	EQUINOR ASA	-0.3%
IEFFAGE	0.3%	JDE PEET'S NV	-0.2%



BDL CONVICTIONS – PART C

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement/taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Valeurs cycliques : Une valeur cyclique est comme son nom l'indique une valeur qui va suivre un cycle. Elle est liée au cycle de l'économie. Elle va décoller en période faste de reprise de l'économie ou de croissance et reculer au moindre repli. Les valeurs cycliques ont donc une évolution conjoncturelle.

DISCLAIMER

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Il est destiné aux investisseurs professionnels français. Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds promu, tels que décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque actions le risque de liquidité. Pour plus d'information sur les risques auxquels un fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management (<https://www.bdlcm.com/convictions/>). Les frais de performance de BDL Convictions correspondent à 20% TTC au-delà du SXXR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark, annuellement suite à la clôture de l'exercice du 31/12 ou à la date du rachat. Une information sur le droit de réclamation ou l'exercice d'un recours collectif est disponible en français et en anglais sur le site de BDL Capital Management : <https://www.bdlcm.com/informations-reglementaires> BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. BDL Capital Management | 24 rue du Rocher 75008 Paris | Tél : +33 1 56 90 50 90 | www.bdlcm.com | SAS au capital de 250 000 € | Paris B 481 094 480 - 6630Z | Agrément AMF n°GP-05000003

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou l'OPCVM sera publiée sur le site internet de BDL Capital Management, <https://www.bdlcm.com>.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de placement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le prospectus complet du FCP et derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite du porteur auprès de BDL Capital Management, 24 rue du Rocher – 75008 PARIS. Ces documents sont disponibles en français.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour auprès du dépositaire jusqu'à 14h. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société.

Le fonds ne proposant que des parts de capitalisation, le régime fiscal est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières

applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles applicables à sa situation. Selon son régime fiscal, les plus-values et

revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner sur sa situation fiscale auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Dépositaire : CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, 75206 PARIS Cedex 13

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.